

## Qu'est-ce qu'une téléconsultation ?

Il s'agit d'une consultation réalisée par un médecin à distance d'un patient, via une plateforme vous garantissant des échanges sécurisés, ce dernier pouvant être assisté par un tiers ou non (infirmier(e), pharmacien, entourage ...).

### Conditions nécessaires :

- Respect du parcours de soin coordonné
- Consentement préalable du patient
- Rédaction d'un compte-rendu à l'issue



### *Modalités de remboursement identiques à une consultation classique*

Votre logiciel métier intègre les fonctionnalités prévues par l'avenant 18 « Télémédecine » :



**OUI** : Transmission FSE en mode SESAM sans Vitale



**NON** : Transmission FSE en mode SESAM Dégradé

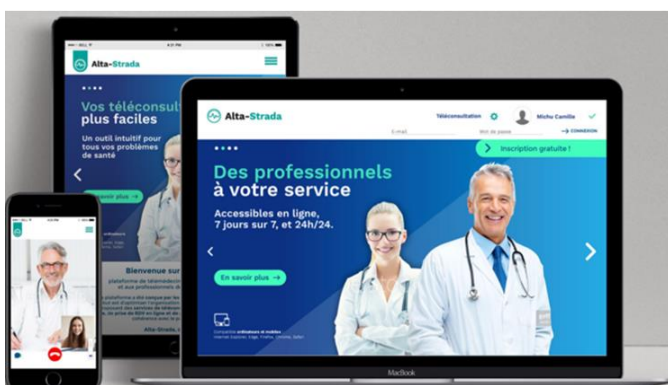
## LA TELECONSULTATION

### En pratique

Depuis votre ordinateur

#### Avant vos RDV téléconsultation

1. Se connecter à la plateforme via [www.alta-strada.fr](http://www.alta-strada.fr)
2. Créer les plages de RDV dans l'agenda
3. Visualiser les prochains RDV depuis l'écran d'accueil



#### Le jour de votre téléconsultation :

1. Cliquer sur le RDV ou « téléconsultation »
2. « Ouvrir la salle d'attente »
3. Choisir « TLC payantes ou Hospitalières »
4. Accepter et ouvrir la visioconférence
5. Réaliser et saisir la téléconsultation

#### A la fin de la téléconsultation :

1. Prescrire si nécessaire
2. Générer le compte-rendu
3. Visualiser et signer électroniquement (avec ou sans CPS)
4. Valider le mode de paiement (TP ou non)
5. Cliquer sur **Terminer**

